

Réunion des adhérents IDF de la Fapil :

Implication et visibilité du réseau Fapil dans les instances de décision franciliennes - 4

19 mai 2017

Présents : Carole Bartoli (SNL 92), Thierry Debrand (Freha), Gwenaëlle Dufour (SNL Union), Fabienne Landeroin (Rehabail), Olivier Launay (Habitat et Humanisme Idf), Denis Laurent (SNL 75), Clémentine Péron-Gillet (SNL 94), Koumar Tangavelou (Habitats Solidaires)
Fapil : Sébastien Cuny, Justine Gineste.

PJ : 3^e version des chiffres-clefs du logement en IDF, 3^e version de la synthèse de la contribution du réseau dans les instances franciliennes de l'habitat et de l'hébergement, point sur les commissions départementales SRU

Ordre du jour :

1/ Instances franciliennes de l'habitat et de l'hébergement

- A/ Consolidation et validation de la synthèse des données sur le logement en Idf
- B/ Consolidation et validation de la synthèse des contributions du réseau
- C/ Participation dans les instances
- D/ Commissions départementales SRU

2/ Sollicitation de RDV auprès de la DRIHL

Demande d'élargissement des missions de la Fapil auprès de la DRIHL au-delà du seul dispositif Solibail

3/ Sollicitation de RDV auprès de la Ville de Paris (Cabinet d'Ian Brossat)

1/ Instances franciliennes de l'habitat et de l'hébergement

Lors de la dernière rencontre des adhérents franciliens (mars 2017), la Fapil avait proposé un ensemble de synthèses dont l'objet était de permettre aux adhérents d'intervenir dans les différentes instances locales de l'habitat et de l'hébergement. Suite aux demandes de modifications, la Fapil propose de valider les nouvelles versions.

A/ Consolidation et validation de la synthèse des données sur le logement en Idf

Il s'agit une synthèse sous forme de tableau de données sur le logement (privé et social), l'hébergement, le logement d'insertion et le DALO à partir de divers documents comme le diagnostic du SRHH, le bilan DRIHL 2016 ou l'Enquête Nationale Logement.

Les adhérents demandent à ajouter ou modifier les données suivantes :

En page 1 :

- Remplacer « production immobilière » par « situation immobilière », => fait.
- Faire la différence entre le nombre de logements agréés et ceux mis en chantier, => des précisions ont été apportées sur le calcul du nombre de logements produits (estimations à partir de la base de données Sit@del). Pour 2016, nous n'avons que les informations sur les agréments.

- Décomposer les agréments de PLAI : résidences sociales (dont pensions de famille), logements collectifs, logements familiaux, => les données sur les PLAI ont été décomposées entre logements familiaux, résidences sociales et autres types de PLAI.
- Indiquer le taux de rotation au sein du parc social,=> fait

En page 2 :

- Valoriser et donner davantage de renseignements sur le parc des adhérents franciliens de la Fapil, => fait. Les informations ont été remontées en début de document.
- Actualiser les données du parc Louez Solidaire en contactant Soliha, => fait.
- Ajouter les informations sur les propriétaires vivant sous le seuil de pauvreté. => fait.

B/ Consolidation et validation de la synthèse des contributions du réseau

Pour rappel, cette synthèse de contributions a initialement été réalisée en vue du lancement des Conférences Intercommunales du Logement (CIL) mais peut être élargie à d'autres types d'instances (CRHH, PMHH, PDALHPD, PLH...). Elle porte sur deux thématiques : l'adaptation de l'offre de logements aux besoins locaux et la gestion de la demande de logement social.

Si les contributions listées dans ce document peuvent paraître plus larges que les seuls thèmes traités au sein des CIL (principalement, la gestion des attributions), la Fapil rappelle que certains EPT/EPCI peuvent profiter des CIL pour mettre en place certains groupes de travail. C'est le cas de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre qui s'est approché de la Fapil pour mettre éventuellement en place un atelier sur le logement d'insertion et le parcours entre hébergement et logement.

Voici les sujets pointés par les participants :

- Effort de clarification des procédures d'attribution, attention aux baux glissants :

Par email, Pierre Grison (Solidarité Logement dans la Boucle) a souligné l'effort de clarification qui doit être fait dans les attributions, du fait notamment des nombreux circuits de relogement (Dalo, Acd, Siao...) et des réticences des bailleurs sociaux à accepter des ménages à faibles revenus. Nous devons notamment mettre en garde contre les recours de plus en plus fréquents des bailleurs sociaux aux baux glissants, qui reporte le risque locatif sur les associations. => la mention aux baux glissants a été ajoutée dans la note (dernière page).

- Les objectifs des résidences sociales

Réhabail : le budget pour l'accompagnement des ménages en résidence sociale est faible, notamment à Paris, malgré une certaine mutualisation des coûts. Les résidences sociales accueillent un public de plus en plus fragile, nécessitant un accompagnement renforcé. Il est donc nécessaire de revoir le projet des résidences sociales qui est parfois incohérent (durée de résidence illimitée vs accompagnement limité dans le temps). => l'attention au projet social des résidences sociales et au financement de l'accompagnement a été ajoutée p2 (onglet « logement adapté »).

- Stigmatisation des publics prioritaires et des ménages percevant les minimas sociaux

La Fapil a ajouté un onglet à ce sujet dans les contributions concernant la gestion des attributions. SNL 75 : il serait bon de rappeler la part de salariés en CDI parmi les ménages PU DALO (part élevée). => fait P9.

- Prêt Social Location Accession

La mention faite au PSLA dans le document doit être sortie de l'onglet « production à bas niveau de quittance ». => fait.

- ⇒ Il n'est pas encore envisagé de contribution écrite à partir de cette synthèse tant que les CIL n'ont pas davantage avancé dans leur constitution et réflexion.

C/ Synthèse des participations dans les instances

- CRHH

Un nouveau titulaire et un nouveau suppléant, au titre de la Fapil, doivent être désignés au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement. Thierry Debrand (FREHA) et Gwenaëlle Dufour (SNL Union) sont tous deux candidats au poste de titulaire.

La FAPIL rappelle que titulaire et suppléant, ainsi que visiteurs, peuvent participer en même temps aux séances du CRHH. Les plénières et commissions (PLH, PDALHPD, DALO...) demandent un important travail de préparation et de coordination avec les autres associations présentes au CRHH (FAP, Fnars, URIOPSS, CLLAJ, URHAJ...).

Après concertation entre les deux candidats, la prochaine rencontre des adhérents actera le choix pris (avant la fin juin).

- PMHH

La Métropole du Grand Paris a demandé à la Fapil qui sera son représentant officiel pour l'élaboration du PMHH. Nous ne savons pas encore quelles sont les modalités de notre association à la réalisation de ce plan (vote officiel et/ou participation dans des groupes de travail ?). Thierry Debrand (Freha) et Clémentine Péron-Gillet (SNL 94) se sont portés volontaires pour représenter la Fapil.

- CIL

La Fapil prendra contact avec les EPCI pour lesquelles les adhérents se sont manifestés pour y participer et représenter la Fapil.

- Autres instances

Une action collective est à envisager auprès du département des Yvelines dont le PDALHPD a été récemment présenté en commission du CRHH ; le département envisageant encore une fois la suppression des mesures ASLL pour les réaliser en régie. Le Président du département accepterait de recevoir Habitat et Humanisme qui fera un retour à la Fapil et aux adhérents concernés si la rencontre a lieu.

- Formation

Une journée d'information ou de formation à destination des adhérents et de leurs bénévoles sur ces différentes instances et sur les contributions du réseau pourrait être envisagée.

C/ Commissions départementales SRU

Comme demandé lors de la dernière rencontre des adhérents franciliens, la Fapil s'est renseignée sur les commissions départementales SRU auprès des UT Drihl et DDT. Pour la plupart des départements franciliens, ces commissions ont déjà eu lieu ou sont en cours. Seul la DDT des Yvelines a décidé de réaliser ces commissions après l'arrêté de carence (possible depuis la loi Egalité et Citoyenneté), du fait notamment

du nombre de communes concernées. Il conviendra de solliciter la DDT des Yvelines à partir du mois de juillet si certains adhérents souhaitent faire partie de ces commissions.

Une note sur les commissions départementales SRU en Idf est jointe au présent compte-rendu.

2/ Sollicitation de RDV auprès de la DRIHL pour le financement de ses missions

En tant que tête de réseau et opérateur cadre, la Fapil a été, lors du lancement de Solibail, un intermédiaire entre les gérants du dispositif et les associations, facilitant la circulation des informations et recueillant les difficultés de mise en place du dispositif et les conseils pour l'améliorer. La Fapil a aussi participé à la mise en place d'une communication envers les propriétaires. Ses missions se sont réduites ces dernières années. Pour 2017, la convention en cours de signature avec la DRIHL porte sur le financement partiel de 3 formations et la production d'un document de présentation du dispositif aux services orienteurs.

Si la Fapil est donc engagée depuis plusieurs années dans le cadre du dispositif Solibail (dont plusieurs adhérents sont opérateurs), il apparaît aujourd'hui nécessaire de renforcer le partenariat sur d'autres actions mises en œuvre par notre réseau. Aussi, la Fapil a sollicité un RDV auprès de Jean-Martin Delorme, directeur de la Drihl.

La Fapil souhaiterait proposer à la Drihl de développer des actions visant à la mobilisation du parc privé à vocation sociale à destination des collectivités territoriales mais aussi des propriétaires privés, ainsi que des actions de promotion de la MOI :

- Actualisation du guide du propriétaire solidaire en idf suite au dispositif Louer Abordable et aux plafonds de loyer ANAH,
- Présentation de ce guide et du guide PPVS qui vient d'être actualisé,
- Présentation des associations présentes sur le territoire et de leurs actions.

Les nouvelles instances de décision, comme le PMHH, les CIL, semblent être des lieux propices pour présenter aux différents partenaires les outils de mobilisation du parc privé à vocation sociale et de la MOI et les rendre effectifs sur les territoires.

- Thierry Debrand souhaite qu'au-delà de cette évolution vers de nouvelles fonctions, la Fapil conserve un rôle d'intermédiaire entre les associations Solibail et la Drihl qui leur permet de faire remonter de manière plus concertée les difficultés du dispositif et de le faire co-évoluer avec la Drihl.

3/ Sollicitation de RDV auprès de la Ville de Paris (Cabinet d'Ian Brossat)

Suite au dernier RDV des adhérents franciliens, la Fapil a sollicité une rencontre auprès de la Ville de Paris afin d'échanger sur les 4 sujets suivants :

- Les difficultés du dispositif Louez Solidaire,
- Les conventions PLAI-Adapté
- La participation de la Ville à la réhabilitation thermique du parc des adhérents de la Fapil,
- La vente du patrimoine de la Ville aux associations.

La préparation du RDV du 22 mai avec les adhérents concernés a lieu à la suite du présent petit-déjeuner des Franciliens.